

Les vicissitudes d'une momie

Un antiquaire revenait de l'Égypte, qu'il avait explorée tout à la fois en artiste et en savant. Il rapportait du Caire une momie qui, selon ses présomptions, ne devait pas avoir moins de trois mille six cents ans. Or, notre égyptologue, débarquant, sain et sauf, fit charger en toute hâte ses effets sur un brancard, mais il oublia la précieuse momie au fond du bateau. Les commis de l'octroi, ayant fait une descente à bord, y trouvent une boîte d'une forme et d'un aspect singuliers.

“ Elle ne peut renfermer que de la contrebande ; il faut l'ouvrir ”, dit-on aussitôt.

Que voit-on ? Une femme entourée de bandes de linge, serrées à toute outrance. Nul doute, c'est une malheureuse victime étouffée par les ordres de quelque ambitieux qui a eu tout intérêt à la faire disparaître.

Le commissaire de police est mandé sur l'heure ; il arrive flanqué de deux chirurgiens aussi habiles que lui en archéologie. On était en plein XVIII^e siècle, et personne n'avait encore livré au public studieux de l'Europe les mystères scientifiques du pays d'Osiris ; les égyptologues étaient encore à naître, on ne connaissait que par des oui-dire confus les crocodiles sacrés, les sphinx, les demeures souterraines des Pharaons ; les momies contemporaines de Sésostris avaient donc peu de chance d'être reconnues d'un commissaire de police du quai Saint-Bernard et des douaniers. Quand aux élèves en chirurgie, soit qu'ils n'eussent pas des connaissances bien étendues en dehors de leur science anatomique, soit que, aussi gamins et rieurs que les étudiants en médecine de nos jours, ils déclarèrent qu'il y avait sans doute crime, disparition d'une victime quelconque.

Le forfait fut donc constaté ; on verbalisa, et le corps dut être transporté à la morgue, afin que les parents ou amis vinssent le reconnaître. Il est à présumer qu'ils ne se dérangèrent point.

Cependant le savant, occupé à débiller ses curiosités, se rappelle le lendemain la momie oubliée. Il court au bateau ; là trois alguazils l'arrêtent et le conduisent au commissaire.

“ Ah ! vous voilà donc, Monsieur le drôle ! s'écrie-t-il ; je vous tiens enfin . . .

— Monsieur le commissaire voudra-t-il m'expliquer ? . . .

— C'est à vous d'expliquer les circonstances du meurtre que vous avez commis.

— Le meurtre que j'ai commis ? . . . Moi ? . . .

— Ou dont, tout au moins, vous êtes complice.

— Le diable m'emporte, si vous ne rêvez pas en plein jour, Monsieur le commissaire !

— Ah ! je rêve ! Nierez-vous que la victime a été étouffée et renfermée dans une boîte, ainsi qu'il résulte du procès-verbal bien et dûment signé et paraphé, que voici ?

— Quoi ! ce n'est que cela ? dit en riant l'antiquaire, qui conçut à l'instant le projet de s'amuser du commissaire.

— Je vous conseille de faire encore le goguenard ! Un crime qui fait frémir ! Pauvre jeune fille ! Qui l'a mise dans le coffre où elle a été trouvée ?

— Moi, Monsieur !

— Écrivez, greffier.

— Qui l'a entourée de linge de la tête aux pieds ?

— Moi, respectable commissaire.

— Consignez, greffier, qu'il avoue le crime.

— L'expression est peut-être un peu forte.

— C'est assurément une bonne action. Quel âge avait-elle, la jeune fille ?

— A peu près dix-neuf ans.

— De quel pays était-elle ?

— De Memphis, je crois.

— Faire venir de si loin une pauvre femme pour l'assassiner ! Mais continuez de répondre ; depuis quand est-elle morte ?

— Il y a trois mille six cent cinquante ans environ.

— Hein ! vous allez recommencer vos plaisanteries déplacées ?

— Du tout ; je puis vous affirmer que la défunte vivait sous l'un des Pharaons.

— Je vais vous faire appliquer les menottes.

— Ceci, monsieur le commissaire, cesserait d'être plaisant ; et, pour rentrer de moi-même dans le ton sérieux, je vous dirai que vous êtes aussi d'une ignorance trop robuste. Comment, vous n'avez pas reconnu que, depuis deux jours, vous instruisez sur le prétendu meurtre d'une momie égyptienne ?

— Une momie ?

— Sans doute, monsieur ; et si, du moins, vous aviez posé sensément votre interrogatoire, vous